

Nouveau Conseil des droits de l'homme : la force têtue des résolutions

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **43 (2006)**

Heft 1683

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1008959>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Armée cherche mission désespérément

Un rédacteur de DP part en campagne. Petit soldat de garde à l'entrée d'une ambassade, il raconte de vive voix deux semaines passées sur le macadam.

Dans l'imagerie populaire, les cours de répétition sont encore associés aux bidasses en vacances. Attente, parties de cartes, beuveries et grandes manœuvres contre un ennemi imaginaire. Mais la mission de l'armée évolue.

Pour mon sixième cours de répétition, je me trouve pour la première fois de ma carrière de soldat engagé dans une vraie mission. Le bataillon de carabiniers 1 est chargé de surveiller certaines ambassades dans la région genevoise.

Lundi 10 heures, dans la plaine du Rhône, une voix s'élève: «mon nom est Bolomey, mon prénom, c'est capitaine!». Le ton n'est qu'involontairement à la plaisanterie. Les cadres sont stressés. Dans 72 heures, les deux cents soldats de la compagnie seront lâchés en pleine ville

avec des fusils chargés. Un temps court mis à profit pour réviser les bases et connaître la mission. L'armée a avant tout un rôle d'observateur. En cas de problème, il ne faut pas intervenir mais appeler la police, qui dirige les opérations sur le terrain. Surtout éviter les incidents dans une ville où l'armée n'a pas laissé que de bons souvenirs. L'histoire est tenace.

Jeudi, arrivée à Genève et découverte de nos postes. Me voici six heures par nuit devant la porte d'un immeuble anonyme qui abrite la mission auprès de l'ONU d'un pays sensible du Proche Orient. Un petit bus nous conduit sur place. Il sillonne les rues de la cité de Calvin avec son drôle d'équipage de militaires vêtus de gilets pare-balles et armés de leur fusil. Dans la dense circulation genevoise, les

automobilistes nous dévisagent l'air effaré. Les nuits de ce début mars sont aussi glaciales que calmes. Rien à signaler ou presque. Une violente dispute conjugale, un peu de tôle froissée au carrefour. Les militaires informent, la police agit. Les militaires postés ont aussi un rôle dissuasif. Selon la version officielle, l'inactivité autour des ambassades serait donc aussi due à notre présence. Il faut veiller au moral des troupes. L'arme ne peut évidemment servir qu'en cas de dernier recours. Reste qu'elle pèse de tout son poids pendant les longues heures de garde.

Une manifestation est annoncée pour samedi, organisée par le GSsA. Le commandement est inquiet, rappelle que, lors des défilés contre le G8, la police a retrouvé une tronçonneuse dans un caddie. Les organisateurs pro-

testent contre la guerre en Irak, non sans faire quelques amalgames douteux avec le conflit israélo-palestinien. L'armée tient à éviter tout risque de confrontation avec les manifestants. Aux endroits les plus sensibles, les miliciens sont remplacés par la police tandis que d'autres se réfugient à l'intérieur des bâtiments. La démonstration se déroule finalement dans le calme et sans que les militaires ne voient l'ombre d'un drapeau arc-en-ciel.

Notre mission de deux semaines touche à sa fin. Une autre compagnie de miliciens prendra le relais. A Genève, Berne et Zurich, l'armée garde ainsi certains bâtiments officiels depuis 2004 dans le cadre de la mission «Amba Centro». Un engagement d'appui à la police forcément limité tant qu'il sera exécuté par des miliciens. *ad*

Nouveau Conseil des droits de l'homme

La force têtue des résolutions

Parmi les avancées que constitue la mise en place du Conseil des droits de l'homme, les spécialistes ont souligné l'importance de sa convocation régulière et périodique. Le rythme des séances peut paraître bien formel au regard de l'enjeu, c'est pourtant un facteur primordial.

Des participants au travail des commissions onusiennes (il s'agissait de l'Organisation internationale du travail) nous avaient convaincus que le seul fait qu'une plainte ou les conclusions d'une enquête soient portées à l'ordre du jour était pour une délégation un opprobre incommodant, mais encore plus quand, session après session, l'objet ne pouvait pas être liquidé. Le pays visé ne supportait pas l'accusation d'inertie. Certes l'efficacité n'est pas directe comme si le pays visé agissait par conviction et non pas par souci d'apparaître fréquentable. Mais l'exercice est pourtant positif: il maintient la pression; il empêche que

des résolutions généreuses, ratifiées par les pays membres, soient considérées comme des garnitures verbales.

La défense des droits de l'homme est de même ordre et plus complexe encore. Le vote quasi unanime de l'Assemblée des Nations unies ne correspond pas au nombre répertorié des pays authentiquement démocratiques. Et l'on sait combien la notion élastique de «sécurité intérieure» justifie tous les abus du pouvoir sur place. Il est d'autant plus important que le Conseil en session régulière redonne son sens plein aux mots. Les dictatures ne tomberont pas au souffle des résolutions. Mais peut-être les omnipotents de la planète découvriront que tout n'est pas possible sur la scène internationale ou des opposants sauront que, condamnés dans leur pays, ils ne sont pas oubliés, ni internationalement abandonnés.

On se félicite que la diplomatie suisse, à l'intérieur de l'ONU, ait pu contribuer à cette avancée et que Genève y soit associée. *ag*